



CONDITIONS GENERALES DE VENTES ET
D'UTILISATION
MAJ le 24/11/2022
Applicables à compter du 25/11/2022

I. Informations Générales

La SA LH-SG (Les Houches – Saint-Gervais) exploite dans le cadre de délégation de service public des Domaines Skiabiles, sur le territoire des communes des Houches et de Saint-Gervais, desservies par des Remontées à câbles.

L'exploitation des domaines skiabiles s'exerce en France dans le cadre de la loi Montagne du 9 Janvier 1985 modifié par la loi n°2016-1888 du 28 Décembre 2016.

LH-SG
SA à Conseil d'Administration
Au capital de 4.755.420€
117, Place du Prarion
74 310 Les Houches – France

N° SIRET : 607 020 336 00014 APE : 4939C
N° RCS Annecy : 607 020 336
N° identification à la TVA : FR 92 607 020 336

Assistance :
Caisse Télécabine du Prarion : +33(0)450 54 42 65
info@ski-leshouches.com

Pc accueil (toute demande) : +33(0)450 53 22 75
info@compagniedumontblanc.fr

Service commercial : +33 (0)450 53 14 14
sales@compagniedumontblanc.fr

Vente en ligne (questions/suggestions)
Vente.internet@compagniedumontblanc.fr

Abonnement Mont-Blanc Rapidcard :
chamonix-rapidcard@compagniedumontblanc.fr

Suggestion – remerciement – réclamation :
<http://ski-leshouches.com>
<http://suggestion.compagniedumontblanc.fr>

Données personnelles (questions/ opposition)
info@ski-leshouches.com
info@compagniedumontblanc.fr
dpo@compagniedumontblanc.fr

Assurée en responsabilité civile professionnelle dans les conditions prévues par l'article L220-1 du code du travail auprès de la compagnie : ALLIANZ
Police N° 48290031 entreprise régie par le Code des assurances. SA au capital de 991.967.200 euros - 542 110 291 RCS Paris - N° TVA : FR76 542 110 291 - Siège social : 1, cours Michelet CS30051 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX

II. Générales de Vente et d'utilisation des titres de transport sur remontées Mécaniques

Les présentes conditions générales de vente et d'Utilisation des Titres de transport sur Remontées Mécaniques ; ci-après désignées « CGVU »,

s'appliquent à l'ensemble des Titres de transport sur remontées Mécaniques donnant l'accès par les clients au domaine Skiable exploité par l'Exploitant.

Si une disposition des présentes CGVU venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur des remontées mécaniques et pour les sociétés ayant leur siège social en France.

Les présentes CGVU sont valables à compter du 19/06/2019 sont accessibles à tout moment sur le site Internet de l'Exploitant et prévalent sur toute autre version, sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document ou tout autre document contradictoire

Les présentes CGVU constituent, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, le socle de la négociation commerciale entre les parties.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la passation du contrat des présentes CGVU et les avoir acceptées sans réserve.

Conformément à l'article L.442-6 I 9° du Code de Commerce, les présentes CGVU sont systématiquement communiquées à tout Client qui en fait la demande à l'Exploitant.

1) Définitions.

- « Exploitant » désigne la SOCIETE LH-SG
- « Client » désigne l'utilisateur des Remontées Mécaniques, titulaire du Titre acquis auprès de l'Exploitant.
- « Domaine Skiable » désigne le Domaine Skiable des Houches- St Gervais accessible au Client en fonction de la catégorie du Titre acheté, tel que prévu à l'article 2.5 A)
- « Remontées Mécaniques » désigne les Remontées Mécaniques à câble du Domaine Skiable.
- « Titre » désigne le Titre de Transport vendu au Client par l'Exploitant, au sein des caisses officielles de l'Exploitant, permettant l'accès, en fonction de la catégorie du Titre, aux Remontées Mécaniques du Domaine Skiable, ci-après désigné par « Le Forfait » ou « Le Billet Simple ».
- « Forfait » désigne le Titre de transport vendu au Client par l'Exploitant, au sein des caisses officielles de l'Exploitant, permettant l'accès aux Remontées Mécaniques, selon la zone de validité du Titre et pendant toute la durée de sa validité.

2) Titres.

2.1 Définition.

Les Titres proposés sont des Forfaits de ski et des Billets Simples d'excursions donnant accès, sans aucune priorité de quelque nature que ce soit, pendant leur durée de validité et suivant les conditions et modalités précisées ci-après, à toute ou partie du Domaine Skiable exploité par l'Exploitant.

Les principales caractéristiques de ces Titres et les prix correspondants sont présentés dans le « book produit » en cours de validité, disponible sur simple demande auprès de l'Exploitant.

Les photographies illustrant les produits n'entrent pas dans le champ contractuel. Si des erreurs s'y sont introduites, en aucun cas, la responsabilité de l'Exploitant ne pourra être engagée.

2.2 Badge Main Libre.

« Attention : Le système de Badge Mains Libres est modifié par l'Exploitant à partir du 27 Novembre 2011, selon les modalités suivantes :

Les Badges Mains Libres ne sont pas cautionnés et ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement par l'Exploitant.

Le Badge Main Libre est obligatoirement acheté auprès de l'Exploitant par le Client qui en est le seul propriétaire, au prix de trois euros, payable en sus du prix du Titre dont il constitue le support.

Le badge Main Libre est réutilisable par le Client tant qu'il est compatible avec le système d'émission et de contrôle des Titres de l'Exploitant. En cas de changement ou d'adaptation par l'Exploitant du système d'émission et de contrôle des Titres, le Client devra acquérir un nouveau Badge Main Libre auprès de l'Exploitant qui ne sera point tenu de rembourser au Client le prix du Badge Main Libre devenu incompatible.

En cas de fonctionnement défectueux d'un Badge Main Libre et dans le cadre d'une utilisation normale par le Client dudit Badge Main Libre, l'Exploitant pourra délivrer un nouveau Badge Main Libre en remplacement de celui défectueux.

Toutefois, tout Badge Main Libre plié, percé, cassé ou rendu inutilisable par quelque moyen que ce soit par le Client ne pourra être changé par l'Exploitant.

2.3 Réduction Tarifaire.

Les Titres peuvent être déclinés entre bambins (0-4 ans), adultes (15 à 64 ans), jeunes (5 à 14 ans), seniors (65 à 79 ans) et vétérans (80 ans et +).

Pour tout achat d'un Titre autre qu'un titre « Adulte Plein tarif », le bénéfice d'une réduction tarifaire est subordonné à la production obligatoire au moment de l'achat par le Client d'une pièce d'identité indiquant sa date de naissance pour les réductions tarifaires liées à l'âge ou d'un justificatif approprié pour tout autre type de réduction tarifaire qui pourront vous être demandées en cas de contrôle.

Aucune photocopie de justificatif ne sera acceptée.

L'âge du Client sera pris en compte au premier jour de validité du Titre concerné.

Aucune réduction ne sera accordée après l'achat du Titre.

2.4 Port du Titre et Photographie.

Les titulaires d'un Titre devront porter ce dernier dans une des poches de leur vêtement, à l'exclusion des bonnets, gants, etc...

Le Forfait « séjour » d'une durée égale ou supérieure à 4 jours non consécutifs en été et de 10 jours consécutifs en hiver ou en été, ne sera valable que muni d'une photographie récente du Client, de face, sans lunette de soleil, ni couvre-chef.

2.5 Catégories de Titres.

2 grandes catégories de Titres sont proposées à la vente par l'Exploitant :

a) Les Forfaits :

Les Forfaits sont disponibles en CINQ types de durée (journée, séjour de deux à vingt et un jours consécutifs ou non, saison et annuel, paiement à la consommation) et divisés en TROIS catégories de produits :

- « Forfait Les Houches » : des Forfaits de 4 heures consécutives sur une même journée calendaire jusqu'à 21 jours consécutifs ainsi que des Forfaits « Saison » ou « Annuel ».

- « MONT BLANC Unlimited » : des Forfaits de 1 à 21



jours consécutifs ainsi que 1 pack de 5 journées non consécutives et des Forfaits « Saison » et « Annuel ». (produit Compagnie du mont-Blanc)

- « MONT BLANC Multipass » : des Forfaits de 1 à 21 jours consécutifs ainsi que des packs de journées non consécutives (produit Compagnie du Mont-Blanc)

b) Les Billets simples (aller simple ou aller-retour à usage unique sans skis)
2.6 Justificatif de Vente.

Toute émission de Titre donne lieu à la remise d'un justificatif sur lequel figure notamment la nature du Titre, sa date de validité et son numéro unique.

Ce justificatif doit être conservé précieusement pour être présenté lors de toute réclamation.

Sur demande du Client, il est délivré un justificatif sur lequel figure, pour une transaction unique, le nombre de produits achetés, le prix total hors taxe de la transaction et le montant de la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

3) Changement de zone de validité (« Upgrade »)

Pour les Forfaits « séjour », il est possible, à tout moment pendant la durée de validité du Forfait, de monter en gamme si le Forfait existe dans la même durée de la gamme supérieure. (« Forfait Les Houches » => « Mont-Blanc UNLIMITED »)

Le supplément à payer sera égal à la différence entre les Forfaits de même durée quel que soit le moment choisi par le Client pour changer de gamme.

Exemples non contractuels :

Forfait Les Houches	6 jours	Adulte	205,00€
---------------------	---------	--------	---------

Mont-Blanc UNLIMITED	6 jours	Adulte	285,00 €
----------------------	---------	--------	----------

Différence à payer			80,00 €
--------------------	--	--	---------

Il n'est pas possible pour le Client de descendre en gamme.

4) Prolongation

Pour les Forfaits « séjour » de 2 à 21 jours, il est possible de prolonger la durée de validité si le Forfait existe dans la durée de validité supérieure. La demande de prolongation doit intervenir au plus tard à J-1 de la fin de validité du Forfait.

Pour les Forfaits journée, il est possible de prolonger la durée de validité si le Forfait existe dans la durée de validité supérieure. La demande de prolongation doit intervenir le jour même de la validité du forfait avant 12h00.

Le supplément à payer sera égal à la différence entre les durées de Forfaits dans la même gamme.

Exemples non contractuels

Forfait Les Houches	6 jours	Adulte	205,00€
---------------------	---------	--------	---------

Forfait Les Houches	7 jours	Adulte	236,50€
---------------------	---------	--------	---------

Différence à payer			31,50€
--------------------	--	--	--------

Mont-Blanc UNLIMITED	6 jours	Adulte	285,00€
----------------------	---------	--------	---------

Mont-Blanc UNLIMITED	7 jours	Adulte	317,50€
----------------------	---------	--------	---------

Différence à payer			32,50€
--------------------	--	--	--------

5) Modalités forfaitaires de dédommagement en

cas d'interruption du service sur le domaine skiable des Houches

5-1) INTEMPERIES (EXEMPLES : VENT, GRELE, VERGLAS ETC..)

En cas d'arrêt complet et consécutif de plus de 90% des Remontées Mécaniques (auxquelles le Titre donne accès) sur une durée supérieure à une demi-journée, le Client titulaire d'un Forfait séjour (à l'exception des Forfaits « saison » ou « annuel ») pourra, à son choix, bénéficier sur remise de pièces justificatives (reçu remis lors de l'achat et demande de remboursement dûment remplie):

- soit d'une prolongation en journée(s), accordée à la fin de validité du Titre.

- soit d'un avoir en journée(s) accordé sur demande écrite à l'Exploitant

- soit d'un remboursement différé, sur pièces justificatives produites, dans les deux mois; le remboursement devant intervenir dans un délai de quatre mois suivant la réception desdites pièces.

Ce dernier, calculé en fin de validité du titre, sera égal à la différence entre le prix payé par le Client et les journées réellement utilisées par le Client.

Le calcul du pourcentage des Remontées Mécaniques ouvertes et fermées se fait automatiquement selon le fichier « Remontées Ouvertes ». Ce fichier est tenu quotidiennement à la disposition des Clients au PC Accueil de l'Exploitant.

Le Client ne saurait prétendre à une quelconque somme ou prestation excédant cette indemnisation forfaitaire.

5-2) FERMETURE POUR RAISON SANITAIRE SUR DECISION DES POUVOIRS PUBLICS, COUPURES D'ELECTRICITE ETC... :

EN CAS DE FERMETURE TOTALE DU DOMAINE SKIABLE POUR RAISON SANITAIRE SUR DECISION DES POUVOIRS PUBLICS, COUPURES D'ELECTRICITE (2 JOURS ET PLUS DE FERMETURE SUR UNE SEMAINE DU SAMEDI AU VENDREDI)

A- FORFAITS JOURNEE OU SEJOUR :

FORFAITS LES HOUCHEs, MONT BLANC UNILITED « 4H A 21 JOURS CONSECUTIFS » :

1 : NOUS VOUS REMBOURSONS LES JOURNEES NON UTILISEES DE VOTRE FORFAIT DE 4H A 21 JOURS CONSECUTIFS.* (CALCUL BASE SUR LA DATE ANNONCEE ET OFFICIELLE DE FERMETURE DE NOS REMONTEES MECANIQUES). OU

2 : VOUS POUVEZ MODIFIER « SANS FRAIS » LES DATES DE VALIDITE DE VOTRE FORFAIT LES HOUCHEs, 4H A 21 JOURS CONSECUTIFS POUR DES DATES ULTERIEURES, SUR SIMPLE DEMANDE. LA DEMANDE DE MODIFICATION DOIT ETRE EFFECTUEE AU MOINS 2 JOURS AVANT LA DATE DE DEBUT DE VALIDITE DU FORFAIT

B- FORFAITS SAISON & ANNEE

FORFAITS LES HOUCHEs « SAISON », « ANNEE », LA FERMETURE TOTALE DES DOMAINES SKIABLES POUR RAISON SANITAIRE SUR DECISION DES POUVOIRS PUBLICS, COUPURES D'ELECTRICITE DONNE DROIT A UN DEDOMMAGEMENT DANS LES CONDITIONS SUIVANTES :

1 : EN CAS DE FERMETURE TOTALE DU DOMAINE SKIABLE SUR LA TOTALITE DE LA SAISON D'HIVER, LES FORFAITS « SAISON », ET « ANNEE » VIERGE D'UTILISATION SERONT INTEGRALEMENT REMBOURSES.

2 : LA SA LHSG GARANTIT 75 JOURS D'OUVERTURE DES REMONTEES MECANIQUES « SKI » PENDANT LA PERIODE 01/12 – 15/04 ET 75 JOURS D'OUVERTURE DES REMONTEES EN FONCTIONNEMENT ESTIVALE PENDANT LA PERIODE 01/06 – 30/09

EXEMPLES ET MODES DE CALCUL :

FORFAITS « SAISON » « HIVER » EST CONSIDEREE COMME « JOURNEE D'OUVERTURE », CHAQUE JOURNEE CALENDRAIRE PENDANT LAQUELLE PLUS DE 10% DES REMONTEES MECANIQUES COMPRISES DANS LA ZONE DE VALIDITE « LES HOUCHEs » SONT EN FONCTIONNEMENT PLUS DE 4H. (CF. POINT 5 DE NOS CGV : MODALITES FORFAITAIRES DE DEDOMMAGEMENT EN CAS D'INTERRUPTION DU SERVICE).

GARANTI DE FONCTIONNEMENT « HIVER » : 75 JOURS ENTRE LE 1ER DECEMBRE & LE 15 AVRIL. EXEMPLE TITRE VALABLE SUR LA SAISON HIVER : OUVERTURE DE L'ENSEMBLE DES REMONTEES SKI AU 19 DECEMBRE = 12 JOURS EN DECEMBRE, 31 EN JANVIER, 28 EN FEVRIER, 4 JOURS EN MARS = 75 JOURS CALENDRAIRES MOINS 5 JOURS DE GRANDE INTEMPERIE POUR UN TOTAL DE 70 JOURS PAR RAPPORT AU CONTRAT DE 75 JOURS SOIT 5 JOURS NON HONORES / 75 JOURS DE CONTRAT = 6,66 % DE DEDOMMAGEMENT (VIREMENT BANCAIRE) OU DISPOSITIF PREFERENTIEL POUR LE RENOUELEMENT DES FORFAITS L'AUTOMNE SUIVANT.

CE DEDOMMAGEMENT S'APPLIQUE A TOUS TITRES HORS TARIFS SPECIAUX DONT LE PRIX DE VENTE EST INFERIEUR AU FORFAIT « JEUNE » EN PERIODE « PREVENTE » SOIT 326,00 € EXEMPLE POUR L'EXERCICE 2021-22.

FORFAITS « ANNUEL »

EST CONSIDEREE COMME « JOURNEE D'OUVERTURE », CHAQUE JOURNEE CALENDRAIRE PENDANT LAQUELLE PLUS DE 10% DES REMONTEES MECANIQUES COMPRISES DANS LA ZONE DE VALIDITE « LES HOUCHEs » SONT EN FONCTIONNEMENT PLUS DE 4H PENDANT LA PERIODE 1ER DECEMBRE AU 15 AVRIL & CHAQUE JOURNEE CALENDRAIRE PENDANT LAQUELLE PLUS DE 25% DES REMONTEES MECANIQUES COMPRISES DANS LA ZONE DE VALIDITE « LES HOUCHEs » SONT EN FONCTIONNEMENT PLUS DE 4H PENDANT LA PERIODE 1ER JUIN AU 30 SEPTEMBRE. (CF. POINT 5 DE NOS CGV : MODALITES FORFAITAIRES DE DEDOMMAGEMENT EN CAS D'INTERRUPTION DU SERVICE).

GARANTI DE FONCTIONNEMENT « ANNUEL » : 150 JOURS DONT 75 ENTRE LE 1ER DECEMBRE ET LE 15 AVRIL ET 75 ENTRE LE 1ER JUIN & LE 30 SEPTEMBRE. EXEMPLE TITRE VALABLE SUR L'ANNEE :

OUVERTURE HIVER : OUVERTURE DE L'ENSEMBLE DES REMONTEES SKI A COMPTER DU 1ER JANVIER = 31 JOURS EN JANVIER, 29 EN FEVRIER, 10 JOURS EN MARS = 70 JOURS CALENDRAIRES MOINS 5 JOURS DE GRANDE INTEMPERIE POUR UN TOTAL DE 65 JOURS PAR RAPPORT AU CONTRAT DE 75 JOURS SOIT 10 JOURS NON HONORES EN HIVER.

OUVERTURE ETE : 15 JOURS EN JUIN, 31 JOURS EN JUILLET, 31 JOURS EN AOUT, 15 JOURS EN SEPTEMBRE, 10 JOURS EN OCTOBRE POUR UN TOTAL DE 102 JOURS.

LE CONTRAT N'A PAS ETE HONORE UNIQUEMENT SUR LA PARTIE « HIVER » POUR 10 J / 75 J SOIT 13,33% DE DEDOMMAGEMENT (VIREMENT BANCAIRE) OU DISPOSITIF PREFERENTIEL POUR LE RENOUELEMENT DES FORFAITS L'AUTOMNE SUIVANT.

CE DEDOMMAGEMENT S'APPLIQUE A TOUS TITRES HORS TARIFS SPECIAUX DONT LE PRIX DE VENTE EST INFERIEUR AU FORFAIT « JEUNE » EN PERIODE « PREVENTE » SOIT 387,00 € EXEMPLE POUR L'EXERCICE 2021-22.

6) Aléas Météorologiques.

L'Exploitant ne peut être tenu pour responsable des



conditions météorologiques rencontrées lors de l'utilisation du Titre. Il est de la responsabilité de chaque Client de se renseigner sur les conditions climatiques et de visibilité par tous les moyens à sa disposition (conseillers point de vente, hôtesse standardistes, site internet avec webcams sur le site avec informations en temps réel).

Les conditions météorologiques peuvent changer très rapidement en haute montagne.

7) PERTE, VOL, OUBLI OU DETERIORATION D'UN TITRE.

TOUT FORFAIT PERDU, VOLE, DETERIORE ET/OU OUBLIE NE PEUVENT EN AUCUN CAS ETRE REMBOURSES.

LES BILLETS ET LES FORFAIT « JOURNEE, SEJOUR, SAISON OU ANNEE » RETROUVES SONT RECUEILLIS PAR LA CAISSE CENTRALE DE L'EXPLOITANT.

LES BILLETS ET LES FORFAIT « JOURNEE, SEJOUR, SAISON OU ANNEE » PERDUS, VOLES, OUBLIES OU DETERIORES PEUVENT ETRE REMPLACES SELON LES MODALITES ET CONDITIONS SUIVANTES :

LE N° UNIQUE DU FORFAIT DOIT ETRE CONNU DU CLIENT AFIN D'INTERDIRE SON USAGE PAR UN TIERS ET AINSI PERMETTRE L'EDITION D'UN FORFAIT DE REMPLACEMENT. CE NUMERO FIGURE SUR LE JUSTIFICATIF DE VENTE REMIS LORS DE L'ACHAT. IL EST FORTEMENT CONSEILLE AU CLIENT DE DEMANDER CE JUSTIFICATIF DE VENTE AU MOMENT DE LA TRANSACTION ET DE LE CONSERVER AFIN DE JUSTIFIER A TOUT MOMENT DE SON ACHAT.

LE CLIENT REMPLIT LA FICHE DE DECLARATION DE PERTE QU'IL DEPOSE A LA CAISSE DE SON CHOIX. SI LE N° UNIQUE EST CONNU COMME CI-DESSUS, UN FORFAIT DIT « FORFAIT NOUVEAU » EST EDITE. CE FORFAIT EST EN TOUT POINT IDENTIQUE AU PREMIER FORFAIT ACHETE EN CE QUI CONCERNE SA VALIDITE.

LE FORFAIT PERDU, VOLE, DETERIORE SERA BLOQUE DANS NOTRE SYSTEME DE CONTROLE.

LE CLIENT PEUT CHOISIR ENTRE DEUX MODALITES DE REMPLACEMENT :

I) LE FORFAIT PERDU EST INTERDIT D'UTILISATION PAR UN TIERS PAR LE CONSEILLER POINT DE VENTE QUI EMET LE « FORFAIT NOUVEAU ». LE « FORFAIT NOUVEAU » EST REMIS AU PLUS TOT AU CLIENT A PARTIR DE 17H LE JOUR DE LA DECLARATION (JOURNEE DE CARENCE).

II) LE FORFAIT NOUVEAU EST REMIS GRATUITEMENT LA 1ERE FOIS & IMMEDIATEMENT. POUR UNE SECONDE PERTE (ET LES SUIVANTES), LE FORFAIT NOUVEAU EST REMIS IMMEDIATEMENT SUR PAIEMENT D'UN MONTANT FORFAITAIRE DE 25,00 € A CHAQUE FOIS (VINGT-CINQ EUROS) CORRESPONDANT AUX FRAIS DE DOSSIER.

DANS TOUS LES CAS, L'ACHAT D'UN NOUVEAU BADGE MAINS LIBRES RESTANT A LA CHARGE DU CLIENT.

8) REMBOURSEMENT TOTAL OU PARTIEL EN CAS D'ACCIDENT, BLESSURE OU MALADIE FORFAIT « SEJOUR », « SAISON », « ANNEE », OU « BILLETTERIE » TOUT TITRE QUI N'aurait PAS ETE UTILISE OU UTILISE PARTIELLEMENT, NE SERA NI REMBOURSE NI ECHANGE, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE : MALADIE, ACCIDENT OU TOUTE AUTRE CAUSE PERSONNELLE AU CLIENT, ET CE QUELLE QUE SOIT LA DUREE DE VALIDITE DUDIT TITRE. IL EST POSSIBLE DE COUVRIR CE TYPE DE RISQUE PAR DES ASSURANCES SPECIFIQUES. TOUTS RENSEIGNEMENTS A CET EFFET SONT A DEMANDER AUX POINTS DE VENTE DE L'EXPLOITANT. (EXEMPLE E-GLOO PROTECT EN HIVER)

9) Modification d'un achat (hors achat internet – se référer plus bas)

La demande de modification de commande doit être formulée directement sur place, à la caisse centrale du Prarion, 117 Place du Prarion – 74 310 Les Houches, au plus tard le premier jour d'utilisation, et avant toute utilisation dudit Forfait.

10) Annulation d'une commande

Forfait « Journée » « Séjour » ou « billetterie »

Tout titre qui n'aurait pas été utilisé ou utilisé partiellement, ne sera ni remboursé ni échangé, qu'elle qu'en soit la cause : maladie, accident ou toute autre cause personnelle au Client, et ce quelle que soit la durée de validité dudit Titre.

Il est possible de couvrir ce risque par des assurances spécifiques. Tous renseignements à cet effet sont à demander aux points de vente de l'Exploitant. (exemple E-gloo protect en hiver).

« Saison » ou « Année »

Dans le cas d'une annulation motivée de commande d'un titre saison-année non utilisée celle-ci doit intervenir au plus tard le 15 Janvier.

Le client doit :

Attention des justificatifs seront à pourvoir.

Si achat d'un titre saison-année ayant bénéficié d'un tarif famille le remboursement de la différence sera effectué à partir du tarif individuel.

Un montant forfaitaire de 100€ (Cent euros) sera retenu sur le montant remboursé.

Le Client doit :

-demander l'étude d'un remboursement auprès de la télécabine du Prarion, SA LHSG , 117, Place du Prarion, 74 310 Les Houches ou du service Réclamation de la compagnie du mont Blanc – 35, place de la Mer de Glace – 74400 Chamonix, via le formulaire online disponible depuis le site internet de la Compagnie du Mont-Blanc ou à l'adresse suivante

[http : // ski-leshouches.com](http://ski-leshouches.com)

<http://suggestion.compagniedumontblanc.fr>

Sous réserve de l'accord de l'Exploitant Le remboursement sera effectué par virement bancaire uniquement.

Si le forfait « saison », « année » est utilisé :

Tout titre qui aurait été utilisé partiellement, ne sera ni remboursé ni échangé, qu'elle qu'en soit la cause : maladie, accident ou toute autre cause personnelle au Client, et ce quelle que soit la durée de validité dudit Titre.

Il est possible de couvrir ce risque par des assurances spécifiques. La société LH-SG peut sur demande, fournir une attestation des consommations.

Le Client doit :

-adresser sa demande auprès de la télécabine du Prarion, SA LHSG , 117, Place du Prarion, 74 310 Les Houches ou du service Réclamation de la compagnie du mont Blanc – 35, place de la Mer de Glace – 74400 Chamonix, via le formulaire online disponible depuis les sites internet

[http : // ski-leshouches.com](http://ski-leshouches.com)

<http://suggestion.compagniedumontblanc.fr>

11) Réclamation pour vêtement tâché

Dans le cas d'une réclamation par le client pour vêtement tâché, celle-ci doit être effectuée le jour même à la caisse centrale du Prarion. Une copie du titre de transport devra être joint à la réclamation avec la facture d'achat et le ticket de caisse. Faute de production desdits justificatifs et de constatation du vêtement tâché le jour même par un chef de secteur ou un chef d'exploitation, la réclamation du

client sera irrecevable.

Le client doit :

-demander un dédommagement auprès de la caisse centrale du Prarion via la formulaire «réclamation client / vêtement tâché ».

L'exploitant gardera toute liberté de fixer les modalités de la prise en charge selon un « process de décote » du vêtement tâché en fonction de son ancienneté dont les modalités sont disponibles sur simple demande du Client auprès de l'Exploitant.

12) Utilisation des Titres.

Il est de la responsabilité de chaque Client de se renseigner sur la catégorie du Titre la plus adaptée à ses besoins.

Le Titre ne peut faire l'objet d'un prêt à titre gratuit ou onéreux.

Tout Titre partiellement utilisé ne peut être ni remboursé, ni échangé, ni remplacé.

Le Billet simple (sans skis) est strictement personnel, non cessible et intransmissible pendant toute sa durée de validité.

Le Forfait est strictement personnel, non cessible et intransmissible pendant toute sa durée de validité (sauf le Forfait correspondant à la durée la plus courte de la grille tarifaire et de la même catégorie de personne).

En sa qualité d'usager des Remontées Mécaniques, le Client doit être porteur de son Titre, en cours de validité, durant toute la durée de chaque trajet effectué, de l'aire de départ à l'aire d'arrivée, afin de pouvoir être présenté à tout agent de l'Exploitant qui est en droit de le lui demander.

Toute personne utilisant une Remontée Mécanique donnant l'accès au Domaine Skiable exploité par l'Exploitant, sans Titre ou muni d'un Titre non-conforme, sera passible des poursuites et indemnités ci-dessous. Il en sera de même en cas de non-respect par la personne titulaire du Titre des règlements de police affichés au départ des Remontées Mécaniques.

L'absence de Titre ou l'usage non-conforme ou détourné d'un Titre, constaté par un agent assermenté de l'Exploitant, est passible du versement d'une indemnité forfaitaire égale à cinq fois la valeur du Forfait journalier sur le Domaine Skiable , pouvant aller jusqu'à 330€ et le cas échéant de la somme due au titre du transport (Article 529-4 du Code de Procédure Pénale) augmentée des frais de dossier dont le montant est fixé à 50,00 €.

La falsification d'un Titre ou l'utilisation d'un Titre falsifié est passible de poursuites pénales ainsi que du paiement de dommages et intérêts.

Dans tous les cas précités, l'Exploitant pourra procéder à la désactivation du Titre et le Titre du contrevenant pourra être retiré par le contrôleur assermenté aux fins :

- De rapporter la preuve d'une contravention (absence de Titre) ou d'un délit (faux, escroquerie...) à fournir à l'appui d'une plainte auprès de la Gendarmerie.

- De restituer le Titre auprès de son véritable propriétaire.

14) DISPOSITIONS PARTICULIERES":

14-1 RESPECT DES MESURES ET REGLES SANITAIRES
L'EXPLOITANT A MIS ET MET EN PLACE DES DISPOSITIONS PARTICULIERES REpondant AUX PRESCRIPTIONS SANITAIRES REGLEMENTAIRES ET COMMUNIQUE SUR LES MESURES D'HYGIENE CORRESPONDANTES.

LE CLIENT EST TENU DE RESPECTER STRICTEMENT CES PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES ET, LES MESURES SANITAIRES D'HYGIENE ET DE DISTANCIATION SOCIALE DITES « BARRIERES » SUSCEPTIBLES D'EVOLUER SELON LA SITUATION SANITAIRE, DES LORS QU'ELLES SONT EN VIGUEUR (PASSE VACCINAL, GESTES BARRIERES). A CE TITRE, LE CLIENT S'OBLIGE NOTAMMENT A RESPECTER LES CONSIGNES TANT ECRITES QUE VERBALES (ET LES PICTOGRAMMES LES COMPLETANT LE CAS ECHEANT) QUI LUI SERONT TRANSMISES ET DISPENSEES PAR L'EXPLOITANT ET PAR SON PERSONNEL, EN AMONT COMME AU COURS DE SA PRESENCE SUR LE SITE ET DE L'ACCOMPLISSEMENT DE LA PRESTATION, SOUS PEINE DE SE VOIR REFUSER L'ACCES AUX REMONTEES MECANIQUES.

AFIN DE LIMITER AU MAXIMUM LES CONTACTS, LE CLIENT DOIT PRIVILEGIER LA VENTE EN LIGNE ET LE PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE (DE PREFERENCE SANS CONTACT) DEPUIS LE 1ER AOUT 2022, LE PASS SANITAIRE ET LE PORT DU MASQUE NE SONT PLUS OBLIGATOIRES EN FRANCE DANS LES TRANSPORTS.

TOUTEFOIS, LE PORT DU MASQUE RESTE RECOMMANDE. LES CLIENTS OU GROUPES DE CLIENTS VOYAGEANT ENSEMBLE VEILLENT A LAISSER LA PLUS GRANDE DISTANCE POSSIBLE ENTRE EUX ET A RESPECTER EN TOUT LIEU ET EN TOUTES CIRCONSTANCES LES GESTES BARRIERES (NE PAS SE SERRER LA MAIN, TOUSSER DANS SON COUDE, SE LAVER LES MAINS FREQUEMMENT, NE PAS SE TOUCHER LE VISAGE, SE MOUCHER AVEC UN MOUCHOIR A USAGE UNIQUE ET LE JETER, RESPECTER LA DISTANCIATION PHYSIQUE D'UN (1) METRE MINIMUM AVEC LES AUTRES, ETC.)

L'EXPLOITANT PERMET L'ACCES AU CLIENT A DU GEL HYDROALCOOLIQUE OU A EAU + SAVON.

L'EXPLOITANT DECONSEILLE FORTEMENT A TOUT CLIENT AYANT DES SYMPTOMES D'INFECTION AU COVID-19 (TOUX, FIEVRE ETC.) D'UTILISER LES REMONTEES MECANIQUES AINSI QUE LES TRAINS A CREMAILLERE ET DE SE RENDRE SUR LES SITES D'EXCURSION

14-2) MESURES DE RESTRICTION ENERGETIQUES : DANS LE CONTEXTE DE CRISE ENERGETIQUE, LES AUTORITES SONT SUSCEPTIBLES D'IMPOSER DES MESURES DE RESTRICTION ENERGETIQUE POUVANT IMPACTER L'OFFRE DE TRANSPORT PAR REMONTEES MECANIQUES ET LA PRESTATION DU DOMAINE SKIABLE ET DES DOMAINES SKIABLES PARTENAIRES. LE CAS ECHEANT, L'EXPLOITANT S'ENGAGE A INFORMER SA CLIENTELE DANS LES MEILLEURS DELAIS APRES INFORMATION PAR LES FOURNISSEURS D'ENERGIE DES IMPACTS PREVISIONNELS SUR LES REMONTEES MECANIQUES, ET SUR LE DOMAINE SKIABLE. DANS UNE TELLE EVENTUALITE, LES DISPOSITIONS PREVUES A L'ARTICLE 5) "MODALITES FORFAITAIRES DE DEDOMMAGEMENT EN CAS D'INTERRUPTION DU SERVICE" S'APPLIQUERONT.

15) Livraison.

Sauf accord préalable sous forme de contrat négocié entre le service commercial ou le service marketing de l'Exploitant (Tél. +33 (0)4-50-53-14-14) et signé entre les deux parties, les Titres commandés sont remis aux Clients sur le champ.

Les retards de livraison éventuels ne donnent pas le droit à l'acheteur de réclamer des dommages et intérêts.

Toutes les commandes passées à l'Exploitant sont destinées à l'usage personnel des Clients qui

s'interdisent toute revente partielle ou totale desdits Titres.

16) Prix.

Le prix est exprimé en Euros.

Le prix indiqué dans la confirmation de commande est le prix définitif, exprimé toutes taxes comprises et incluant la TVA en vigueur en France au jour de la vente du Forfait.

Ce prix comprend le prix des produits, les frais de manutention, d'emballage et de conservation des produits, les frais de transport et de mise en service.

17) Paiement.

Le prix facturé au Client est le prix indiqué sur la confirmation de commande adressée par l'Exploitant.

Sauf accord préalable sous forme de contrat négocié entre le service commercial ou le service marketing de l'Exploitant (Tél. +33 (0)4-50-53-14-14) et signé entre les deux parties, le prix des produits est payable au comptant le jour de la commande effective en espèces, par chèque tiré sur un compte bancaire ouvert en France et libellé à l'ordre de l'Exploitant, par carte de crédit (VISA/MASTERCARD, l'AMEX n'est pas acceptée) ou par chèques vacances (en caisses uniquement)

18) Assurance

Pour les Forfaits « Journée » et « Séjour », le Client peut choisir en option sur son Forfait la souscription d'une assurance journalière « E-GLOO Protect », soumise aux conditions de la société « E-gloo Protect » accessibles par ce lien www.e-gloo.eu

19) Respect des Règles de sécurité.

L'usager du Domaine Skiable est tenu de respecter les règles de sécurité relatives au transport par Remontées Mécaniques, notamment les règlements de polices affichées au départ des Remontées Mécaniques, les pictogrammes les complétant ainsi que toutes les consignes du personnel de l'Exploitant, sous peine de sanctions.

Sur les pistes de ski, l'usager du Domaine Skiable doit respecter l'arrêté municipal relatif à la sécurité sur les pistes de ski. Il lui est également recommandé de tenir compte des dix règles de conduite des usagers des pistes éditées par la Fédération Internationale de Ski (FIS)

Le ski hors piste est pratiqué par l'usager à ses risques et périls.

20) Propriété Intellectuelle.

Les marques, dessins et graphismes portés sur les Titres, affiches ou tarifs sont déposés et leur reproduction est strictement interdite.

21) Information précontractuelle – Acceptation du client

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la conclusion du contrat, d'une manière claire et compréhensible, des présentes CGVU et de toutes les informations et renseignements visés à l'article L 111-1 du Code de la consommation.

Le Client renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable à l'Exploitant.

25) Information CO2 des prestations de transport

En application de l'article L 1432-3 du code des transports, l'exploitant communique ci-après l'information CO2 relative aux prestations de

transport par remontées mécaniques :

-Le CO2 transport pour un forfait journée est de 140G, équivalent à un parcours voiture de 1.3km

-Le CO2 transport pour un forfait piéton est de 112g, équivalent à un parcours en voiture de 1 km

Pour tout renseignement complémentaire, il convient d'adresser sa demande en écrivant à info@compagniedumontblanc.fr

22) INFORMATION CO2 DES PRESTATIONS DE TRANSPORT.

EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 1431-3 DU CODE DES TRANSPORTS, L'EXPLOITANT COMMUNIQUE CI-APRES L'INFORMATION CO2 RELATIVE AUX PRESTATIONS DE TRANSPORT PAR REMONTEES MECANIQUES :

LE CO2 TRANSPORT POUR UN FORFAIT JOURNEE EST DE 140 G, EQUIVALENT A UN PARCOURS EN VOITURE DE 1.3 KM.

LE CO2 TRANSPORT POUR UN FORFAIT PIETON EST DE 112 G, EQUIVALENT A UN PARCOURS EN VOITURE DE 1 KM.

POUR UN VEHICULE MOYEN, L'EMISSION DE CO2 EST DE 110G/KM

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE, IL CONVIENT D'ADRESSER SA DEMANDE EN ECRIVANT A L'ADRESSE SUIVANTE: INFO@COMPAGNIEDUMONTBLANC.FR

23) Protection des Données Personnelles.

Le groupe Compagnie du Mont Blanc est amené à traiter des données vous concernant, notamment vos coordonnées de contact. Les données sont enregistrées à des fins de gestion de la relation client dans le cadre d'une relation contractuelle, et, le cas échéant et avec votre consentement, dans le cadre d'opérations de prospection. Les données traitées dans le cadre d'opérations de prospection avec votre accord ne pourront être conservées plus de 3 ans après le dernier contact émanant de votre part ou dans le cadre de votre opposition. Dans le cadre de la gestion d'une prestation, les données sont archivées pendant 5 ans à l'issue de celle-ci. Dans le cadre de la gestion anti-fraude, il est demandé une photo pour les forfaits 10 jours et plus ainsi qu'un justificatif pour les tarifs réduits. En l'absence de ces éléments, la SA LHSO ne pourra pas appliquer les réductions correspondantes et le plein tarif journalier sera appliqué.

LE CLIENT RECONNAIT ET ACCEPTE QUE LES DONNEES RELATIVES A SES DEPLACEMENTS SUR LES PISTES DE SKI POURRONT ETRE EGALEMENT COLLECTEES A DES FINS DE GESTION DES OPERATIONS D'ACCES AUX REMONTEES MECANIQUES, SITES D'EXCURSIONS ET TRAINS A CREMAILLERES, DE CONTROLE DES TITRES ET, LE CAS ECHEANT, DE RECHERCHE DE PERSONNES DISPARUES. LES DONNEES COLLECTEES SONT SUSCEPTIBLES D'ETRE UTILISEES A DES FINS STATISTIQUES ET CE, APRES AVOIR ETE ANONYMISEES

La SA LHSO se conforme aux obligations issues du Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel ainsi que de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée le 6 août 2004, dite loi « Informatique et Libertés », et garantit la mise en place de mesures techniques et organisationnelles de nature à assurer la protection des données.

LA SA LHSO SE CONFORME AUX OBLIGATIONS ISSUES DU REGLEMENT (UE) 2016/679 RELATIF A LA PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL AINSI QUE DE LA LOI N°78-17 DU 6 JANVIER 1978 MODIFIEE PAR LA LOI N°2018-493 DU 20 JUIN 2018 RELATIVE A LA PROTECTION DES



DONNEES PERSONNELLES» :
DPO@COMPAGNIEDUMONTBLANC.FR
ET GARANTIE LA MISE EN PLACE DE MESURES
TECHNIQUES ET
ORGANISATIONNELLES DE NATURE A ASSURER LA
PROTECTION DES DONNEES.
LA SA LHSO au travers du groupe COMPAGNIE DU
MONT-BLANC A DESIGNE UN DELEGUE A LA
PROTECTION DES DONNEES AUPRES DE LA
COMMISSION NATIONALE DE L'INFORMATIQUE ET
DES LIBERTES ET MET TOUT EN OEUVRE POUR
GARANTIR LA CONFORMITE DES TRAITEMENTS
DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ET LES
DROITS DES PERSONNES CONCERNEES.
CONFORMEMENT A LA LEGISLATION «
INFORMATIQUE ET LIBERTES » EN VIGUEUR,
RELATIVE A LA PROTECTION DES DONNEES A
CARACTERE PERSONNEL, VOUS DISEPOSEZ SUR VOS
DONNEES DES DROIT D'ACCES, DROIT DE
RECTIFICATION, DROIT A L'EFFACEMENT (DROIT A
L'OUBLI), DROIT D'OPPOSITION, DROIT A LA
LIMITATION DU TRAITEMENT, DROIT A LA
PORTABILITE. VOUS POUVEZ EGALEMENT DEFINIR
DES DIRECTIVES RELATIVES A LA CONSERVATION, A
L'EFFACEMENT ET A LA COMMUNICATION DE VOS
DONNEES A CARACTERE PERSONNEL APRES VOTRE
DECES. VOUS POUVEZ, POUR DES MOTIFS TENANT A
VOTRE SITUATION PARTICULIERE, VOUS OPPOSER
AU TRAITEMENT DES DONNEES VOUS
CONCERNANT.
POUR EXERCER VOS DROITS, MERCI D'ADRESSER
VOTRE COURRIER A LA COMPAGNIE DU MONT
BLANC – A L'ATTENTION
DU DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES - 35
PLACE DE LA MER DE GLACE - 74400 CHAMONIX
MONT-BLANC OU PAR COURRIEL A
DPO@COMPAGNIEDUMONTBLANC.FR. MERCI DE
JOINDRE UN JUSTIFICATIF D'IDENTITE.
SOUS RESERVE D'UN MANQUEMENT AUX
DISPOSITIONS CI-DESSUS, SI VOUS ESTIMEZ, APRES
NOUS AVOIR CONTACTES, QUE VOS DROITS
INFORMATIQUE ET LIBERTES NE SONT PAS
RESPECTES, VOUS POUVEZ ADRESSER UNE
RECLAMATION EN LIGNE OU PAR VOIE POSTALE A LA
CNIL.

24) Traduction du contrat et Règlement des Litiges.

Les CGVU sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Les présentes CGVU sont soumises, tant pour leur interprétation que pour leur mise en œuvre, au droit français.

Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer ses situations.

Des fiches de réclamations à cet effet sont disponibles dans tous les points de vente.

Merci de les adresser à: SA LHSO – Télécabine du Prarion, 117- Place du Prarion – 74 310 Les Houches. Le client pourra faire sa réclamation en ligne sur le site internet des Houches ou de la Compagnie du Mont-Blanc (page dédiée).

Conformément aux dispositions de l'article L 211-3 du Code de la consommation, en cas de survenance d'un différent relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales, le client peut recourir gratuitement à une procédure de médiation conventionnelle ou tout autre mode alternatif de règlement des litiges. Le client est

informé de la possibilité de recourir à une procédure de médiation auprès du médiateur du tourisme et du voyage (MTV Mediation Tourisme Voyage, BP 80 303, 75823 Paris cedex 17) selon les modalités fixées sur le site www.mtv.travel et dans un délai maximal d'un (1) an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de l'exploitant et également recourir à la plateforme européenne de règlement des litiges, accessible sur internet à l'adresse suivante
<https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/?event=main.home&ing=fr>

La saisine et l'intervention du médiateur tourisme et voyage sont gratuites. Pour permettre son intervention, toute réclamation doit être précédée de démarches préalables auprès du service client du professionnel mis en cause. Chaque partie peut également solliciter l'avis d'un expert, dont les frais sont à sa charge. En cas de demande conjointe d'expertise, les frais sont partagés entre les parties. Hors médiation et avant, la médiation est gratuite pour le consommateur.

Le consommateur peut saisir, soit l'une des juridictions territorialement compétentes, en vertu du code de procédure civile, soit la juridiction du lieu où il demeure au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable (art R631-3 du code de la consommation)

En cas de contestation, le client peut contacter le PC accueil 7 jours sur 7 au N° de tél : 33 (0)4 50 53 22 75 ou par e-mail à info@compagniedumontblanc.com (réponse sous 24 heures)

III. Conditions Particulières de Vente de Forfaits et prestations en ligne.

Société des Remontées Mécaniques Les Houches – Saint-Gervais(LHSO)
SA à Conseil d'Administration
Au capital de 4.755.420 €
117, Place du Prarion
74310 Les Houches – France
N° SIRET 607 020 336 00014 APE : 4939C
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BONNEVILLE, sous le numéro 607 020 336.
N° identification à la TVA : FR 92 607 020 336

La société LHSO est assurée en responsabilité civile professionnelle dans les conditions prévues par l'article L220-1 du code du travail auprès de la compagnie : ALLIANZ Police N° 48290031 entreprise régie par le Code des assurances. SA au capital de 991.967.200 euros - 542 110 291 RCS Paris - N° TVA : FR76 542 110 291 - Siège social : 1, cours Michelet CS30051 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX

La société LHSO exploite dans le cadre de délégations de service public un Domaine Skiable sur le territoire des communes des Houches et de Saint-Gervais, desservis par des Remontées Mécaniques à câble.

1) Généralités

Les conditions citées ci-dessous s'appliquent indifféremment pour les ventes en ligne (via internet, sans l'aide d'un opérateur).

La validation d'une commande conclue sur le module de vente en ligne de l'Exploitant implique l'adhésion du Client aux présentes conditions particulières de vente en ligne.

Si une disposition venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en

vigueur dans le secteur de la vente en ligne pour les sociétés ayant leur siège social en France.

Les présentes conditions complètent les CGVU affichées dans tous les points de vente et également mises en ligne.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, l'ensemble de ces conditions sont mises à disposition des clients qui ont la possibilité de les télécharger et de les imprimer.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française.

2) Produits disponibles en vente en ligne.

Les produits proposés dans le cadre de la vente en ligne sur le site Internet www.skipass-leshouches.com sont des Forfaits, utilisables sur la totalité du Domaine Skiable exploité par l'Exploitant.

Plusieurs catégories de Forfaits sont proposées à la vente :

« Les Houches » : des Forfaits de 1 à 9 journées de ski consécutives, ainsi que des Forfaits « saison » ou « annuel »

« Mont Blanc Unlimited » : des Forfaits de 1 à 9 journées de ski consécutives

« Mont Blanc Multipass » : des forfaits de 1 à 9 journées d'excursion consécutives ainsi que des pack de journées non consécutives.

Selon les produits, ces catégories de Forfaits peuvent être déclinées adultes (15 à 64 ans), jeunes (5 à 14 ans), senior (65 à 79 ans).

Les principales caractéristiques de ces produits et les prix correspondant sont présentés sur le site internet rubrique « forfaits et tarifs ».

Les photographies illustrant les produits n'entrent pas dans le champ contractuel. Si des erreurs s'y sont introduites, en aucun cas, la responsabilité de l'Exploitant ne pourra être engagée.

Pour être valable sur les domaines skiabiles partenaires de la Compagnie du Mont Blanc, votre forfait acheté en ligne doit d'abord être obligatoirement chargé à Chamonix ou aux Houches sur une borne de l'exploitant (Grands Montets, Brévent, Flégère, Balme, Montanvers, Aiguille du Midi, Prarion, Bellevue) / Pour le domaine de Megève, Evasion Mont Blanc ou Portes du Mont Blanc, le forfait devra être chargé aux caisses de Megève.

Important : l'acheteur doit être en possession de son justificatif d'achat ou bon de commande.

Le badge mains-libres sera automatiquement chargé en utilisant préalablement une Remontée Mécanique de l'Exploitant, ou en passant simplement votre Forfait devant l'une des bornes de notre Domaine Skiable.

3) Processus de commande de Forfaits.

° étape 1 : identification du Client. La commande ne peut être enregistrée sur le site Internet de vente en ligne que si le Client s'est clairement identifié : soit par l'entrée de son code d'accès (login+mot de passe) qui lui est strictement personnel ; soit en complétant le formulaire en ligne lui permettant d'obtenir l'attribution de son code d'accès.



Une demande de confirmation permet au Client de vérifier l'information communiquée. Un mot de passe choisi par le Client lui permet d'accéder à ses coordonnées et de les modifier librement.

° étape 2 : enregistrement éventuel d'un badge mains-libres.

« Attention : Le système de Badge Mains Libres est modifié par l'Exploitant à partir du 27 Novembre 2011, selon les modalités suivantes : Pour les Badges Mains Libres émis par l'Exploitant à compter du 27 Novembre 2011 :

Les Badges Mains Libres ne sont plus cautionnés et ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement par l'Exploitant.

Le Badge Main Libre est obligatoirement acheté auprès de l'Exploitant par le Client qui en est le seul propriétaire, au prix de trois euros, payable en sus du prix du Titre dont il constitue le support.

Le badge Main Libre est réutilisable par le Client tant qu'il est compatible avec le système d'émission et de contrôle des Titres de l'Exploitant. En cas de changement ou d'adaptation par l'Exploitant du système d'émission et de contrôle des Titres, le Client devra acquérir un nouveau Badge Main Libre auprès de l'Exploitant qui ne sera point tenu de rembourser au Client le prix du Badge Main Libre devenu incompatible.

En cas de fonctionnement défectueux d'un Badge Main Libre et dans le cadre d'une utilisation normale par le Client dudit Badge Main Libre, l'Exploitant pourra délivrer un nouveau Badge Main Libre en remplacement de celui défectueux.

Toutefois, tout Badge Main Libre plié, percé, cassé ou rendu inutilisable par quelque moyen que ce soit par le Client ne pourra être changé par l'Exploitant.

- Le Client déjà possesseur d'un ou plusieurs badges mains libres (émis par, ou compatibles avec la station de Chamonix et des Houches) peut inscrire le N° figurant sur son badge (N° alphanumérique dit « WTP » ou « internet » figurant sur le badge, au format xxxxxxxx – xxx – xxx.

- le Client ne disposant pas de badge peut poursuivre son achat, le système étant en mesure d'attribuer un ou plusieurs N° de badges temporaires.

Attention : le système contrôle la cohérence du N° de badge saisi, mais ne peut détecter toutes les erreurs de saisie.

En cas d'erreur non détectée de saisie du numéro de badge, le Client ne pourra accéder aux installations de l'Exploitant (badge non reconnu par le système de contrôle). Le Client est invité alors à se faire connaître auprès du contrôleur et à passer en caisse où, après vérification de sa bonne foi, de la réalité de la commande et du paiement, un Forfait équivalent à celui commandé lui sera remis.

° étape 3 : adresse de réception du badge.

Le Client ne disposant pas de badge mains-libres doit choisir le lieu de récupération du badge mains-libres correspondant à la commande en cours.

Deux choix sont proposés :

- Retrait aux bornes de retrait Bellevue/Prarion

- mise à disposition aux caisses du Prarion – 117, Place du Prarion – 74310 Les Houches.

Pour les forfaits année et saison Les Houches uniquement, possibilité d'envoi à domicile avec frais postaux.

Selon le choix effectué, le premier jour d'utilisation

du Forfait ne pourra être inférieur à 8 jours à partir de la date de commande (livraison à une adresse), ou inférieur à 12 h (caisse des remontées mécaniques des Houches). Le système contrôle ce point.

° étape 4 : sélection des Forfaits.

Les Forfaits sont sélectionnés à l'aide d'une liste déroulante. Pour chaque Forfait sélectionné, le 1er jour de ski doit être indiqué.

Un panier d'achat permet de sélectionner plusieurs Forfaits avant de procéder au paiement.

A tout moment du processus d'achat, il est possible de modifier le contenu de la commande ou d'annuler la vente.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total, et de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer celle-ci pour exprimer son acceptation.

Le Client doit valider l'étape consistant dans l'acceptation par le Client des CGVU et des conditions de vente en ligne.

° étape 5 : paiement online (site sécurisé : https)

Forfait séjour/saison ou année :

Le paiement est effectué en mode sécurisé (https).

- paiement comptant (100% à l'achat)

° étape 6 : confirmation de commande.

Une fois le paiement effectué et accepté par la banque, l'Exploitant fournit un formulaire de confirmation récapitulatif l'ensemble des produits dont le Client aura confirmé la commande, la référence de la commande, les N° de badges attribués le cas échéant et l'adresse de livraison. Cette confirmation doit être conservée par le Client durant son séjour.

Les Forfaits commandés (badges mains libres) seront tenus à la disposition du client à la caisse centrale du Prarion, sous 24 heures.

Le badge main libre est obligatoire pour tout Forfait acheté sur Internet. Il sera facturé 3,00 € (Trois euros) en sus du prix du Forfait aux Clients qui n'en disposent pas encore.

Le badge main libre n'est que le support d'un titre de transport. Le Forfait de ski ou visite acheté sera effectivement chargé automatiquement sur le badge au moment où le Client rencontrera la première borne de contrôle de l'Exploitant.

4) Acceptation des conditions.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la passation de la commande, des CGVU affichées auprès des caisses de l'Exploitant et également mises en ligne ainsi que des conditions particulières de vente en ligne de l'Exploitant énoncées sur cet écran et déclarer expressément les accepter sans réserves.

Les CGVU et les conditions particulières de vente en ligne de l'Exploitant prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite de l'Exploitant.

5) Commande.

Les systèmes d'enregistrement automatique sont considérés comme valant preuve, de la nature, du contenu et de la date de la commande.

Les commandes avec paiement par carte bancaire et confirmées sont celles ayant fait l'objet d'un accord de la part de l'organisateur bancaire.

Le refus de l'autorisation de débit du compte bancaire du Client par sa banque entraîne de ce fait l'annulation du processus de commande.

L'Exploitant confirme l'acceptation de sa commande au Client à l'adresse Email que celui-ci aura communiqué (à conserver impérativement par le Client ainsi que le récapitulatif de la commande)

L'exploitant confirme l'acceptation de sa commande au client à l'adresse email que celui-ci aura communiqué (à conserver impérativement par le client ainsi que le récapitulatif de commande)

La vente ne sera conclue qu'à compter de la confirmation de la commande.

L'Exploitant se réserve le droit d'annuler toute commande d'un Client avec lequel existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure. Les informations énoncées par le Client, lors de la prise de commande, engagent celui-ci : en cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du destinataire, l'Exploitant ne saurait être tenu responsable de l'impossibilité dans laquelle il pourrait être de délivrer le produit commandé.

6) Droit de rétractation

L 121-2-9è du Code de la Consommation, le droit de rétractation, prévu aux articles L 121-18 et suivants du Code de la Consommation, n'est pas applicable en matière de vente à distance de Forfaits.

Ainsi pour toute commande de Forfaits effectuée auprès de l'Exploitant, vous ne bénéficiez d'aucun droit de rétractation.

7) Livraison

Il n'y a pas de livraison de forfaits. Les forfaits « prévente » commandés sont conservés à la télécabine du Prarion si celui-ci en a émis le souhait.

En matière de rechargement en ligne, celui-ci peut intervenir à tout moment de la saison en cours, jusqu'au quart d'heure précédant son utilisation sur l'une des installations.

La copie de l'accusé de réception de la commande ainsi qu'une pièce d'identité officielle devront être remis par le Client aux services de l'Exploitant afin de retirer les Forfaits commandés.

8) Prix

Le prix indiqué dans la confirmation de commande est le prix définitif, exprimé en Euros, toutes taxes comprises et incluant la TVA au taux en vigueur en France au jour de la vente du Forfait.

Le prix est susceptible d'être modifié en cas de variations des taxes applicables.

Ce prix comprend le prix des produits, les frais de manutention, d'emballage et de conservation des produits, les frais de transport et de mise en service.

9) Paiement

Le prix facturé au Client est le prix indiqué sur la confirmation de commande adressée par l'Exploitant.

Le prix des produits est payable au comptant le jour de la commande effective.

Les produits et/ou services commandés demeurent la propriété exclusive de l'Exploitant jusqu'au paiement intégral du prix.

Le paiement s'effectue par carte bancaire portant le sigle CB.

Les frais de port applicables sont à la charge du



Client et sont facturés au moment de l'achat (Cf. III-7).

En ligne SYSTEM PAY OU PAYBOX vous permet de régler via un serveur bancaire de LA CAISSE D'EPARGNE DES ALPES, dans un environnement sécurisé.

Votre N° de carte bancaire est donc dirigé vers les serveurs de la banque, votre règlement s'effectue directement à une banque dans un environnement sécurisé, garantie d'autant plus importante que vos N° sont connus seulement de notre partenaire bancaire (LA CAISSE D'EPARGNE DES ALPES).

La commande validée par le Client ne sera considérée effective que lorsque les centres de paiement bancaire concernés auront donné leur accord. En cas de refus desdits centres, la commande sera automatiquement annulée et le Client prévenu par courrier électronique. Par ailleurs, l'Exploitant se réserve le droit de refuser toute commande d'un Client avec lequel existerait un litige.

Dans le cadre d'une vente effectuée par téléphone (avec l'assistance d'un opérateur) la transaction bancaire est réalisée dans les mêmes conditions de sécurité et de confidentialité, les informations transmises par téléphone n'étant à aucun moment conservées ou enregistrées.

10) Remboursement total ou partiel en cas d'accident, blessure ou maladie

Forfait « Séjour », « Saison », « année »,

Tout titre qui n'aurait pas été utilisé ou utilisé partiellement, ne sera ni remboursé ni échangé, qu'elle qu'en soit la cause : maladie, accident ou toute autre cause personnelle au Client, et ce quelle que soit la durée de validité dudit Titre.

Il est possible de couvrir ce risque par des assurances spécifiques. Tous renseignements à cet effet sont à demander aux points de vente de l'Exploitant. (exemple e-gloo protect en hiver).

11) Modification d'un achat (hors achat internet – se référer plus bas) :

La demande de modification de commande doit être formulée directement à la caisse du Prarion, SA LHSO, 117, Place du Prarion, 74310 Les Houches au plus tard le premier jour de l'utilisation et avant toute utilisation dudit forfait.

12) Annulation d'une commande

« Séjour » ou « Billetterie »

Tout titre qui n'aurait pas été utilisé ou utilisé partiellement, ne sera ni remboursé ni échangé, qu'elle qu'en soit la cause : maladie, accident ou toute autre cause personnelle au Client, et ce quelle que soit la durée de validité dudit Titre.

Il est possible de couvrir ce risque par des assurances spécifiques. Tous renseignements à cet effet sont à demander aux points de vente de l'Exploitant. (exemple E-gloo protect en hiver)

« Saison » ou « Année »

Dans le cas d'une annulation motivée de commande saison-année non utilisée celle-ci doit intervenir au plus tard le 15 Janvier.

Attention des justificatifs seront à fournir.

(Forfaits – Coupons Haute Savoie – certificat médical provenant de la Vallée de Chamonix)

Si achat d'un forfait saison-année ayant bénéficié d'un tarif famille le remboursement de la différence sera effectué à partir du tarif individuel.

Un montant forfaitaire de 100€ sera retenu sur le montant remboursé.

Le Client doit :

-demander l'étude d'un remboursement auprès de la télécabine du Prarion, SA LHSO, 117, Place du Prarion, 74 310 Les Houches ou du service Réclamation de la compagnie du mont Blanc – 35, place de la Mer de Glace – 74400 Chamonix, via le formulaire online disponible depuis le site internet de la Compagnie du Mont-Blanc ou à l'adresse suivante

<http://suggestion.compagniedumontblanc.fr>

<http://ski-leshouches.com>

Sous réserve de l'accord de l'Exploitant, le remboursement sera effectué par virement bancaire uniquement.

Si le forfait « saison », « année » est utilisé :

Tout titre qui aurait été utilisé partiellement, ne sera ni remboursé ni échangé, qu'elle qu'en soit la cause : maladie, accident ou toute autre cause personnelle au Client, et ce quelle que soit la durée de validité dudit Titre.

Il est possible de couvrir ce risque par des assurances spécifiques. La société LH-SG peut sur demande, fournir une attestation des consommations.

Le Client doit :

-adresser sa demande auprès de la télécabine du Prarion, SA LHSO, 117, Place du Prarion, 74 310 Les Houches ou du service Réclamation de la compagnie du mont Blanc – 35, place de la Mer de Glace – 74400 Chamonix, via le formulaire online disponible depuis le site internet de la Compagnie du Mont-Blanc ou à l'adresse suivante

<http://suggestion.compagniedumontblanc.fr>

<http://ski-leshouches.com>

13) Suivi de la commande

Pour toute information supplémentaire, la société LHSO est à la disposition du Client à l'adresse suivante :

SA LHSO

117 place du Prarion

74310 Les Houches

+33 (0)450 54 42 65

14) LESHOUCHES SKIDEAL EN HIVER

LE TITRE LESHOUCHES SKIDEAL EST UNE NOUVELLE OFFRE DE TARIFICATION DYNAMIQUE FAISANT VARIER LE PRIX JOURNALIER DU TITRE LESHOUCHES SKIDEAL EN FONCTION DE NOMBREUX PARAMETRES TELS QUE PAR EXEMPLE LES RECETTES, LES CONDITIONS METEOROLOGIQUES, L'ENNEIGEMENT, LA FREQUENTATION DU DOMAINE SKIABLE ETC...

LE TITRE LESHOUCHES SKIDEAL EST DISPONIBLE UNIQUEMENT A LA JOURNEE SUR LE DOMAINE SKIABLE LES HOUCHEs ST-GERVAIS

LE TITRE LESHOUCHES SKIDEAL EST VENDU

EXCLUSIVEMENT EN LIGNE SUR LES SITES

REFERENCES SOUS L'URL WWW.SKI-LESHOUCHES.COM AINSI QUE

[HTTPS://WWW.LESHOUCHESSKIDEAL.COM/](https://WWW.LESHOUCHESSKIDEAL.COM/) ET

N'EST PAS DISPONIBLE AUX GUICHETS DE VENTE DE L'EXPLOITANT.

PLUS LE CLIENT ANTICIPE SON ACHAT DU TITRE LESHOUCHES SKIDEAL, PLUS LE PRIX DU TITRE LESHOUCHES SKIDEAL SERA INTERESSANT.

LE CLIENT A DONC TOUT INTERET A ACQUERIR LE

TITRE LESHOUCHES SKIDEAL A L'AVANCE, A MINIMA

TROIS (3) JOURS AVANT LA DATE DE VALIDITE DU

TITRE LESHOUCHES SKIDEAL ET AUX DATES FIXEES PAR

LE CALENDRIER FIGURANT SUR LES SITES WWW.SKI-LESHOUCHES.COM ET [HTTPS://WWW.LESHOUCHES](https://WWW.LESHOUCHES)

SKIDEAL.COM/

LE TITRE LESHOUCHES SKIDEAL PEUT ETRE ACHETE EN LIGNE LE JOUR DE SA DATE DE VALIDITE MAIS AU PRIX PLEIN TARIF.

LE TITRE LESHOUCHES SKIDEAL EST PERSONNEL,

INCESSIBLE, NE PEUT ETRE ECHANGE, NI REMBOURSE AU CLIENT.

15) Responsabilités et Garanties

L'Exploitant n'est tenu que d'une obligation de moyens pour toutes les étapes d'accès à la vente en ligne.

L'exploitant ne garantit pas que le site Internet sera exempt d'anomalies, d'erreurs ou de bugs, ni que ceux-ci pourront être corrigés, ni que le site Internet fonctionnera sans interruption ou panne, ni encore qu'il est compatible avec un matériel ou une configuration particulière autre que celle expressément validée par l'Exploitant.

L'Exploitant n'est en aucun cas responsable de dysfonctionnements imputables à des logiciels de tiers que ceux-ci soient ou non incorporés dans le site et fournis avec ceux-ci.

En aucun cas, l'Exploitant ne sera responsable de tout type de dommage prévisible ou imprévisible (incluant la perte de profits ou d'opportunité...) découlant de l'utilisation ou de l'impossibilité totale ou partielle d'utiliser le site Internet. Enfin, l'Exploitant ne peut contrôler l'ensemble des sites sur lesquels il renvoie par l'intermédiaire de liens hypertextes et n'est en aucun cas responsable de leur contenu.

Le Client déclare connaître les caractéristiques et les limites de l'Internet, en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

16) Modes de Preuves

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et d'une manière générale la confirmation finale de la commande par le Client vaut preuve de l'intégralité de la transaction conformément aux dispositions de la loi n°2000-230 du 13 mars 2000 ainsi que de l'exigibilité du règlement.

Cette confirmation vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur le module de vente en ligne concerné.

17) Propriété Intellectuelle

Tous les éléments des pages des sites Internet, qui sont propriétés de l'Exploitant, demeurent la propriété intellectuelle exclusive de ce dernier.

Toute reproduction d'un élément desdites pages ou tout lien simple ou par hypertexte sont strictement interdits, sauf en cas d'autorisation expresse et préalable de l'Exploitant.

18) Traitement des données personnelles

Le traitement informatisé mis en place a pour objet de faciliter l'achat de Forfaits par les Clients de l'Exploitant et de mettre en œuvre un programme de fidélisation incluant notamment l'attribution d'avantages tarifaires réservés aux seuls acheteurs par Internet. Plus généralement, les informations communiquées et le suivi des achats permettent de mieux connaître le Client et de lui proposer les services et les produits les mieux adaptés à ses attentes.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, modifiée par la loi du 6 Août 2004, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations le concernant qui peut s'exercer :



-par courrier à : SA LHSB - 117 place du Prarion-74310 Les Houches, en indiquant nom, prénom, adresse.

Par e-mail à l'adresse info@ski-leshouches.com ou accescnil@compagniedumonyblanc.fr

L'Exploitant, à travers son Département Commercial et Marketing, restera le seul utilisateur de ces informations. L'Exploitant est soucieux de protéger les informations personnelles communiquées. Dans ce cadre, l'Exploitant s'engage à respecter, protéger la confidentialité des données transmises et à ne pas vendre ou céder tout ou partie de ses fichiers à aucun tiers.

Les informations demandées sur notre site sont les suivantes :

- l'état civil (civilité, nom, prénom, date de naissance et adresse postale).

Il est recommandé au Client de fournir

-son n° de téléphone mobile pour un contact éventuel par SMS, téléphone ainsi que son adresse de courrier électronique (personnelle ou professionnelle) utile pour recevoir une confirmation de l'achat effectué, du N° de badge attribué le cas échéant.

- l'adresse de courrier électronique (personnelle ou professionnelle) utile pour recevoir une confirmation de l'achat effectué, du N° de badge attribué le cas échéant, ou pour recevoir votre mot de passe perdu.

- les préférences du Client concernant le mode de retrait des Forfaits achetés en ligne. (Nota: l'Exploitant ne conserve pas dans ses fichiers les données de paiement du Client : type de carte bancaire, numéro de carte, validité et nom/prénom du titulaire).

- une photo d'identité peut être demandée dans le cadre de l'achat d'un Forfait saison ou année. Les photographies fournies sont archivées numériquement pendant la durée de validité du Forfait dans le seul but de faciliter son éventuelle édition ultérieure.

Lors de l'inscription du Client, l'Exploitant propose de renseigner le profil individuel du Client afin d'optimiser les offres et d'améliorer les services que l'Exploitant puisse apporter au Client.

L'Exploitant conserve également un historique des achats que le Client a effectués en ligne, utilisé d'une part pour des besoins statistiques, et d'autre part pour alimenter le programme de fidélisation, précisément basé sur les achats passés de journées-skieurs. L'Exploitant peut être amené à utiliser ces données pour effectuer toutes sortes d'études destinées à améliorer nos services. L'Exploitant se réserve le droit de collecter des données sur le Client, notamment par l'utilisation de cookies.

Par notre intermédiaire ou l'intermédiaire de la Compagnie du Mont Blanc, le Client peut être amené à recevoir des informations à caractère commercial et non commercial, par e-mail, téléphone, SMS ou par courrier. Si le Client ne le souhaite pas, il lui suffit de décocher la case correspondante dans la rubrique « Mes coordonnées » du site.

Le Client peut à tout moment, avec son mot de passe, avoir accès et modifier les informations concernant ses coordonnées (adresses e-mail et courrier, changement de patronyme...) dans la rubrique "Mes coordonnées" du site internet et gérer ainsi librement son enregistrement.

Les données personnelles de Clients n'ayant pas utilisés les services de l'Exploitant pendant 3 ans seront automatiquement supprimés de nos fichiers informatisés.

Le Client est informé que ce traitement automatisé d'informations par Internet, a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) sous le numéro de récépissé 1134255.

19) Archivage

L'archivage des bons de commande est effectué par le service des Ventes-Internet de l'Exploitant conformément aux dispositions de l'article L 134-2 du Code de la Consommation.

Un historique des achats d'un montant supérieur à 120 euros est conservé informatiquement pendant 10 ans.

L'accès à ce fichier est possible sur simple demande du Client, à formuler auprès de l'Exploitant ou par e-mail à l'adresse suivante : info@ski-leshouches.com

20) Assurance

Pour les Forfaits « Journée » et « Séjour », le Client peut choisir en option sur son Forfait la souscription d'une assurance journalière « E-GLOO Protect », soumise aux conditions de la société « E-gloo Protect » accessibles par ce lien www.e-gloo.eu

21) Langue du contrat.

Dans le cas où les présentes conditions particulières seraient établies en plusieurs langues, il est expressément entendu que la version française est la seule à faire foi en cas notamment de difficultés d'interprétation et/ou d'application des dispositions desdites Conditions.

La langue applicable aux commandes conclues via Internet et à distance est la langue française.

IV) Conditions Particulières de Ventes des Titres achetés auprès d'un Intermédiaire sous contrat avec l'Exploitant.

Société des remontées Mécaniques Les Houches – Saint-Gervais(LHSB)
SA à Conseil d'Administration
Au capital de 4.755.420 €
117, Place du Prarion
74310 Les Houches – France

N° SIRET 607 020 336 00014 APE : 4939C
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BONNEVILLE, sous le numéro 607 020 336.

N° identification à la TVA : FR 92 607 020 336
La société LHSB exploite dans le cadre de délégations de service public un Domaine Skiable sur le territoire des communes des Houches et de Saint-Gervais, desservis par des Remontées Mécaniques à câble.

1) Généralités.

Les conditions particulières citées ci-dessous s'appliquent pour la vente de Titres entre un intermédiaire sous contrat avec l'Exploitant, ci-après désigné par l' « Intermédiaire » et l'Exploitant.

Les présentes conditions complètent les CGVU affichées dans tous les points de vente et également mises en ligne.

Ces conditions générales et particulières de vente prévaudront sur toutes autres conditions figurant

dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite de l'Exploitant.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française.

2) Définitions

a) « Exploitant » désigne la SOCIETE LH-SG

b) « Intermédiaire » désigne l'intermédiaire ayant signé avec l'Exploitant un contrat annuel au titre de la fourniture des Titres.

c) « Client » désigne le seul Client de l'Intermédiaire ayant acheté son Titre auprès de celui-ci.

d) « Titre » désigne le Titre de Transport vendu par l'Exploitant au seul Intermédiaire permettant l'accès pour les Clients de l'Intermédiaire, en fonction de la catégorie et la durée du Titre, aux Remontées Mécaniques du Domaine Skiable, ci-après désigné par « le Forfait » ou « Le Billet Simple ».

e) « Domaine Skiable » désigne le Domaine Skiable des Houches- St Gervais accessible au Client en fonction de la catégorie du Titre acheté, tel que prévu à l'article 2.

f) « Domaine Skiable Partenaire » désigne la station voisine de Chamonix avec laquelle l'Exploitant a négocié des accords commerciaux aux fins de permettre l'accès par le Client aux installations du Domaine Skiable Partenaire, en fonction de la catégorie du Titre, tel que prévu à l'article 2.

g) « Remontées Mécaniques » désigne les Remontées Mécaniques à câble du Domaine Skiable.

3) Titres

3.1 Définition.

Les Titres proposés à l'Intermédiaire sont des Forfaits de ski et des Billets Simples donnant accès, sans aucune priorité de quelque nature que ce soit, pendant leur durée de validité et suivant les conditions et modalités précisées ci-après, à tout ou partie du Domaine Skiable exploité par l'Exploitant.

Les principales caractéristiques de ces Titres et les prix correspondants sont présentés dans le « catalogue produits » en cours de validité disponible sur simple demande auprès de l'Exploitant.

Les photographies illustrant les produits n'entrent pas dans le champ contractuel. Si des erreurs s'y sont introduites, en aucun cas, la responsabilité de l'Exploitant ne pourra être engagée.

3.2 Badge Main Libre.

Le badge main libre est obligatoire pour tout Titre acheté. Il sera facturé 3 € en sus du prix du Titre, aux personnes qui n'en disposent pas encore.

Le badge main libre n'est que le support du Titre. Le Titre acheté sera effectivement chargé automatiquement sur le badge au moment de l'achat.

3.3 Réduction Tarifaire.

Les Titres peuvent être déclinés entre adultes (16 à 64 ans), jeunes (4 à 15 ans), seniors (65 à 74 ans) et famille.

Pour tout achat d'un Titre « Jeune », « Senior » ou « Famille » le bénéfice d'une réduction tarifaire en fonction de la catégorie d'âge est subordonné à la production obligatoire au moment de l'achat par le Client de l'Intermédiaire d'une pièce d'identité indiquant sa date de naissance.

Les réductions tarifaires devront obligatoirement être pratiquées par l'Intermédiaire sur les Titres qu'il vendra à ses Clients.



Aucune photocopie de justificatif ne sera acceptée. L'âge du Client sera pris en compte au premier jour de validité du Titre concerné. Aucune réduction ne sera accordée après l'achat du Titre.

3.4 Port du Titre et Photographie.

Les titulaires d'un Titre devront porter ce dernier dans une des poches de leur vêtement, à l'exclusion des bonnets, gants, etc...

Le Forfait « séjour » d'une durée égale ou supérieure à 4 jours non consécutifs en été et de 10 jours consécutifs en hiver et en été, ne sera valable que muni d'une photographie récente du Client, de face, sans lunette de soleil, ni couvre-chef.

3.5 Catégories de Titres.

2 grandes catégories de Titres sont proposées à la vente par l'Exploitant à l'Intermédiaire:

a) Les Forfaits divisés en trois catégories de produits :

- « Forfait Les Houches » : des Forfaits de 1 à 21 jours consécutifs ainsi que des Forfaits « Saison ».
- « Mont-Blanc UNLIMITED » : des Forfaits de 1 à 9 jours consécutifs
- « Mont-Blanc MULTIPASS » : des Forfaits de 1 à 21 jours consécutifs ainsi que des packs de journées non consécutives

b) Les Billets simples (aller simple ou aller retour à usage unique sans skis)

4) Acceptation des conditions.

L'Intermédiaire reconnaît avoir pris connaissance des CGVU affichées auprès des caisses de l'Exploitant et également mises en ligne ainsi que des conditions particulières de vente ci-après exposées et déclarer expressément les accepter sans réserves.

De même, l'Intermédiaire s'engage à informer ses Clients des Conditions Générales et particulières de Vente de l'EXPLOITANT, des conditions d'utilisation des Titres et du Domaine Skiable.

Les CGVU et les présentes conditions particulières de vente de l'Exploitant prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite de l'Exploitant.

5) Commande

Toute commande est payable par l'Intermédiaire au comptant sauf conditions expresses contractuelles ou modalités de paiement développées au point 8. Les informations énoncées par l'Intermédiaire, lors de la prise de commande engagent celui-ci. En cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du Client destinataire, l'Exploitant ne saurait être tenu responsable de l'impossibilité dans laquelle il pourrait être de délivrer le Titre.

6) Livraison

Les Titres commandés sont remis à l'Intermédiaire sur le champ. Les retards de livraison éventuels ne donnent pas le droit à l'Intermédiaire de réclamer des dommages et intérêts. Toutes les commandes passées à l'Intermédiaire sous contrat avec l'Exploitant sont destinées à l'usage personnel des Clients qui s'interdisent toute revente partielle ou totale des Titres.

L'Intermédiaire s'interdit de revendre, directement ou indirectement, les Titres à d'autres personnes que ses seuls Clients. L'Intermédiaire ne pourra passer

d'accord avec une personne, non partie à la convention signée avec l'Exploitant, aux fins de revendre les Titres qui lui sont remis par l'exploitant, en exécution de la convention.

Tous les Titres offerts par l'Intermédiaire à ses Clients, pour raisons commerciales ou perdus, seront à la charge financière de celui-ci.

Depuis 2010, le service commercial propose à ses clients Hébergeurs, TO, AGV, l'utilisation d'un système d'achat en ligne de forfait séjour hiver et été.

(Cf Conditions Particulières de Vente de Forfait en ligne)

7) Prix

Le prix indiqué dans la confirmation de commande est le prix définitif, exprimé en Euros, toutes taxes comprises et incluant la TVA au taux en vigueur en France au jour de la vente des forfaits.

Le prix est susceptible d'être modifié en cas de variation des taxes applicables.

Ce prix comprend le prix des produits, les frais de manutention, d'emballage et de conservation des produits, les frais de transport et de mise en service.

En aucun cas le prix pratiqué par l'Intermédiaire ne pourra être supérieur au Prix du Titre affiché aux caisses de l'EXPLOITANT au jour de la revente du Titre par l'Intermédiaire à ses Clients.

8) Paiement

Le prix facturé à l'Intermédiaire est le prix indiqué sur la confirmation de commande adressée par l'intermédiaire sous contrat avec l'Exploitant.

Le prix des Titres est payable :

- au comptant le jour de la commande effective par tout moyen proposé par l'Intermédiaire sous contrat avec l'Exploitant sauf conditions expresses contractuelles,
- sur facturation avec paiement par virement ou par chèque.
- en pré-paiement par virement bancaire ou carte de crédit.

9) Pénalités de retard de paiement

En cas de non règlement par l'Intermédiaire, dans un délai de 30 jours, de la facture de l'exploitant, les sommes dues porteront intérêt de plein droit, à hauteur de trois fois le taux d'intérêt légal + 40€ d'indemnité forfaitaire (article L441-6I du code du Commerce)

10) Remboursement total ou partiel en cas d'accident, blessure ou maladie

Forfait « Séjour », « Saison », « année », Tout titre qui n'aurait pas été utilisé ou utilisé partiellement, ne sera ni remboursé ni échangé, qu'elle qu'en soit la cause : maladie, accident ou toute autre cause personnelle au Client, et ce quelle que soit la durée de validité dudit Titre.

Il est possible de couvrir ce risque par des assurances spécifiques. Tous renseignements à cet effet sont à demander aux points de vente de l'Exploitant. (exemple e-gloo protect en hiver).

11) Modification d'un achat (hors achat internet – se référer plus bas) :

La demande de modification de commande doit être formulée directement à la caisse du Prarion, SA LHSG, 117, Place du Prarion, 74310 Les Houches au plus tard le premier jour de l'utilisation et avant toute utilisation dudit forfait.

12) Annulation d'une commande

« Séjour » ou « Billetterie »

Tout titre qui n'aurait pas été utilisé ou utilisé partiellement, ne sera ni remboursé ni échangé, qu'elle qu'en soit la cause : maladie, accident ou toute autre cause personnelle au Client, et ce quelle que soit la durée de validité dudit Titre.

Il est possible de couvrir ce risque par des assurances spécifiques. Tous renseignements à cet effet sont à demander aux points de vente de l'Exploitant. (exemple E-gloo protect en hiver)

« Saison » ou « Année »

Dans le cas d'une annulation motivée de commande saison-année non utilisée celle-ci doit intervenir au plus tard le 15 Janvier.

Attention des justificatifs seront à pourvoir.

Si achat d'un forfait saison-année ayant bénéficié d'un tarif famille le remboursement de la différence sera effectué à partir du tarif individuel.

Un montant forfaitaire de 100€ sera retenu sur le montant remboursé.

Le Client doit :

-demander l'étude d'un remboursement auprès de la télécabine du Prarion, SA LHSG, 117, Place du Prarion, 74 310 Les Houches ou du service Réclamation de la compagnie du mont Blanc – 35, place de la Mer de Glace – 74400 Chamonix, via le formulaire online disponible depuis le site internet de la Compagnie du Mont-Blanc ou à l'adresse suivante

<http://suggestion.compagniedumontblanc.fr>
<http://ski-leshouches.com>

Sous réserve de l'accord de l'Exploitant, le remboursement sera effectué par virement bancaire uniquement.

Si le forfait « saison », « année » est utilisé :

Tout titre qui aurait été utilisé partiellement, ne sera ni remboursé ni échangé, qu'elle qu'en soit la cause : maladie, accident ou toute autre cause personnelle au Client, et ce quelle que soit la durée de validité dudit Titre.

Il est possible de couvrir ce risque par des assurances spécifiques. La société LH-SG peut sur demande, fournir une attestation des consommations.

Le Client doit :

-adresser sa demande auprès de la télécabine du Prarion, SA LHSG, 117, Place du Prarion, 74 310 Les Houches ou du service Réclamation de la compagnie du mont Blanc – 35, place de la Mer de Glace – 74400 Chamonix, via le formulaire online disponible depuis le site internet de la Compagnie du Mont-Blanc ou à l'adresse suivante

<http://suggestion.compagniedumontblanc.fr>
<http://ski-leshouches.com>

13) Protection des données personnelles

Idem au paragraphe II) 18) des conditions générales de vente.

14) Assurance

Pour les Forfaits « Journée » et « Séjour », le Client peut choisir en option sur son Forfait la souscription d'une assurance journalière « E-GLOO Protect », soumise aux conditions de la société « E-gloo Protect » accessibles par ce lien www.e-gloo.eu

